

Votre annonce n°23-124639 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

#### Avis de marché

Département(s) de publication : **83, 13, 6**  
Annonce No **23-124639**

I, II, III, IV, V, VI

#### FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

##### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

**Nom complet de l'acheteur :**  
Commune de Roquebrune sur Argens  
**Type de Numéro national d'identification :**  
SIRET  
**N° National d'identification :**  
21830107500014  
**Ville :**  
**Code Postal :**  
**Groupement de commandes :**  
Non

Département(s) de publication : **83, 13, 6**

##### SECTION 2 : COMMUNICATION

**Lien vers le profil d'acheteur :**  
[www.ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com](http://www.ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com)  
**Identifiant interne de la consultation :**  
**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :**  
Oui  
**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :**  
Non  
**Nom du contact :**  
M. Yoann GNERUCCI, Premier Adjoint, délégué aux marchés publics  
**Adresse mail du contact :**  
**Numéro de téléphone du contact :**

##### SECTION 3 : PROCEDURE

**Type de procédure :**  
Procédure adaptée ouverte  
**Conditions de participation :**  
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :  
Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes remplies et datées par une personne habilitée à engager l'entreprise, le pouvoir adjudicateur imposant que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R2142-5 du CCP. Fournir : - A/ la lettre de candidature, (imprimé DC1 à compléter, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent), et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (Kbis, délégation(s) de pouvoir, etc.) doivent être communiqués. - B/ une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1° (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés) du CCP (DC1). Au titre de cette déclaration, le candidat peut remettre la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. S'il n'est pas en redressement judiciaire, il peut spontanément remettre un extrait Kbis ou équivalent de moins de trois mois ; - C/ les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur pour vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles du candidat en application de l'article R2143-3-2° du CCP  
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :  
- Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices disponibles : Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié.  
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- Fournir une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant et/ou le volume traité, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat :**

Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :**

28 septembre 2023 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :**

Interdite

**Réduction du nombre de candidats :**

Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :**

Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :**

Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :**

Service proximité

**Critères d'attribution :**

1/ Valeur technique : 60 % - 2/ Prix : 40 %

**SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ****Intitulé du marché :**

ORGANISATION D'UNE ZONE DE SUPPORTERS AVEC RETRANSMISSION SUR ECRAN GEANT DES PHASES FINALES DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

**Code CPV principal**

Descripteur principal : 92000000

**Type de marché :**

Services

**Description succincte du marché :**

Dans le cadre de la Coupe du monde de rugby organisée en France, la Commune souhaite créer un événementiel local autour de la mise place d'une zone de supporters à la chapelle Saint ROCH, sise D7 - chemin de la Maurette, 83520 Roquebrune-sur-Argens, regroupant : 1/ un espace de retransmission sur écran géant des match des phases finales à partir des quarts de final en cas de qualification de la France et 2/ un espace de découverte et d'initiation ludique du Rugby et de l'Ovalie à destination des familles. L'attributaire du marché est donc tenu de proposer à la Commune une organisation des événements comprenant notamment : A) Mise en place d'une zone de supporter composée de deux espaces d'animation : a) Un espace de retransmission sur écran géant pour 500 spectateurs, b) Un espace d'initiation et de découverte ludique du Rugby à destination des familles et des mineurs animé par des éducateurs diplômés d'Etat (BPJEPS activités sports collectifs mention rugby) ou d'un brevet fédéral délivré par la F.F.R. B/ Gestion des relations publiques et de la communication autour de l'évènement, C/Gestion des relations avec les autres éventuels participants et prestataires, D/ Fournir un plan d'implantation technique (fiche technique) de la manifestation au plus tard 10 jours avant l'organisation, E/ Veiller à la libre circulation des pompiers et des personnes à mobilité réduite ou autres durant les événements, F/ Assurer la sécurité des personnes et des biens lors de chaque phase finale, G/ Intervention du personnel nécessaire à la bonne réalisation de la prestation confiée, pendant toute la durée de l'évènement. Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum mais avec un maximum.

**Lieu principal d'exécution du marché :**

Roquebrune-sur-Argens

**Durée du marché (en mois) :****Valeur estimée (H.T.) :****Valeur entre :**et :  
60000|EUR**La consultation comporte des tranches :**

Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :**

Non

**Marché alloti :**

Non

**Mots descripteurs :** Événementiel**SECTION 5 : LOTS**

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

**SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Visite obligatoire :**

Non

**Autres informations complémentaires :**

\*Sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui : -est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; -présente des capacités techniques et professionnelles et économiques et financières suffisantes ; -est accompagnée des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP. \*Le site est libre d'accès pour les candidats qui souhaitent le visiter. En cas de pluie un lieu de repli est prévu (Salle de sports Maurice Calandri). \*Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement administratif (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance non prévue – Budget communal. \*Remise des offres par voie électronique : Pour les modalités de remise des offres se reporter aux conditions de la plateforme du profil d'acheteur. \*Demande de renseignements : Voir le règlement de la consultation.

**Date d'envoi du présent avis :**

14 septembre 2023

**Éléments de facturation :**

Classe de profil : Commune

Siret : 21830107500014

Libellé de la facture : Commune de Roquebrune sur Argens Hotel de Ville Direction des Finances Rue Grande André Cahasse, F-83520 Roquebrune-sur-Argens.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 28 septembre 2023

*Objet de l'avis* : organisation d'une zone de supporters avec retransmission sur écran géant des phases finales de la coupe du monde de rugby

*Nom de l'organisme* : Commune de Roquebrune sur Argens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4466739



> Informations légales

